

Passer les fêtes de fin d'année en toute sécurité

À l'approche des fêtes de fin d'année, la convivialité, les retrouvailles et la magie de Noël occupent une place centrale, mais cette période doit aussi rimer avec vigilance et responsabilité. Passer des fêtes en toute sécurité, c'est anticiper les risques du quotidien afin de profiter pleinement de chaque moment, chez soi comme sur la route ou en vacances. Le premier article traite des incendies liés aux bougies de Noël et des bons réflexes à adopter pour éviter les accidents domestiques. Le deuxième article porte sur l'alcool au volant et les solutions pour rentrer en toute sécurité après les festivités. Le troisième article explique comment conduire sur les routes de montagne en conditions hivernales. Enfin, le quatrième article se concentre sur la préparation aux sports d'hiver afin de pratiquer vos activités préférées en toute sérénité.

Incendies liés aux bougies et décorations de Noël

Pendant la période de l'Avent, le nombre d'incendies domestiques augmente significativement, notamment à cause des bougies et décorations lumineuses utilisées pour créer une ambiance chaleureuse. Selon le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPi) et le Bureau de prévention des accidents (BPA), beaucoup de ces accidents sont évitables avec quelques gestes simples : éteindre toutes les bougies avant de quitter une pièce, éviter de les placer sur une couronne de l'Avent ou à proximité d'un sapin sec, et préférer des bougies LED ou des guirlandes électriques bien installées pour réduire les risques de feu. L'article rappelle aussi que certains produits saisonniers comme la fausse neige en spray peuvent être dangereux s'ils sont mal utilisés, et qu'il est essentiel de respecter les consignes sur l'emballage. Enfin, en cas d'incendie, il faut contacter immédiatement les secours, aider les personnes présentes et, si possible, tenter de maîtriser le feu en sécurité.

[Comment prévenir les incendies liés aux bougies et décorations de Noël ?](#)

Alcool au volant

En cette période, les repas et les fêtes peuvent être nombreux. Pour certaines personnes, l'alcool accompagne ces soirées. Cependant, il est dangereux de prendre le volant en ayant consommé de l'alcool. Ce dernier modifie les capacités à conduire par divers effets comme la diminution de l'attention ou l'augmentation de la prise de risque. De plus, en prenant le volant alcoolisé·e, vous vous exposez à des conséquences juridiques. C'est pour ces raisons que nous vous donnons quelques recommandations afin que la soirée se termine aussi bien que les festivités. Vous pouvez par exemple prendre les transports en commun, un taxi ou désigner une personne qui ne boit pas et qui a comme rôle de ramener les autres à la maison. Vous trouvez les risques liés à l'alcool ainsi que les solutions pour profiter sereinement dans notre article consacré au sujet.

[Boire ou conduire : il faut choisir !](#)

Comment conduire sur les routes de montagne

Conduire sur les routes de montagne demande une attention particulière et une bonne préparation, surtout dans les Alpes suisses où les voies sont souvent étroites et sinueuses. Avant de prendre le volant, il est essentiel de connaître les règles de circulation locales et de vérifier les conditions météorologiques, car la météo peut rapidement changer en altitude et nécessiter des pneus d'hiver ou des chaînes à neige. Sur ces routes étroites, le véhicule montant a la priorité sur celui qui descend et, si le croisement est impossible, ce dernier doit reculer jusqu'à un espace d'évitement. Les priorités changent aussi selon le type de véhicule : les trains routiers ont par exemple la priorité sur les autocars, eux-mêmes prioritaires sur les véhicules lourds, qui sont prioritaires sur les véhicules légers. En conduisant, évitez de trop solliciter les freins, adaptez votre vitesse et assurez-vous de pouvoir vous arrêter sur la moitié de la distance visible. Enfin, en hiver, informez-vous sur l'ouverture des cols et équipez-vous en conséquence pour une conduite sûre et sereine.

[Comment conduire sur les routes de montagne ?](#)

Se préparer aux sports d'hiver

Pour profiter pleinement des sports d'hiver comme le ski, le snowboard ou la luge tout en réduisant les risques d'accidents, une bonne préparation physique et matérielle est indispensable. Il est faux de penser que ce genre de sports ne nécessitent aucune préparation. Ainsi, nous recommandons de travailler son endurance dès l'automne (course à pied, vélo, etc.), afin d'améliorer sa condition, d'éviter les courbatures et de réduire le risque de blessures une fois sur les pistes. Un équipement adapté et bien entretenu est tout aussi crucial : portez un casque conforme, faites vérifier vos fixations par un spécialiste, resserrez-les régulièrement et entretenez les semelles et carres de vos skis ou snowboard. Les snowboarders, en particulier, gagneront à porter des protège-poignets pour limiter les blessures aux extrémités supérieures. En combinant préparation physique et matériel soigné, vous maximisez votre sécurité et votre plaisir sur la neige cet hiver.

[Comment bien se préparer pour les sports d'hiver ?](#)

Statistiques

Comparé au mois d'octobre dans le Canton de Vaud, le mois de novembre connaît une diminution légère des cas de cambriolages, de cybercriminalité, d'incivilités ainsi que de vols, y compris dans les véhicules. De même, une diminution, néanmoins non-significative, a été constatée pour les vols de véhicules et de plaques d'immatriculation. En revanche, une augmentation a été observée pour les agressions ainsi que pour les escroqueries et les extorsions mais elle reste non significative.

[Statistiques](#)

E-mail d'accompagnement pour les communes / postes de gendarmerie

Bonjour,

Pour cette newsletter « Info Police – Population » du mois de décembre, nous avons choisi de présenter des articles en lien avec les fêtes de fin d'année et les activités sportives d'hiver. Le premier article traite des incendies liés aux bougies et autres décorations de Noël, ainsi que des conseils pour s'en prémunir. Le deuxième article porte sur l'alcool au volant et le danger que ce comportement représente, pour soi comme pour les autres usagers de la route. Le troisième article aborde la question de la conduite sur les routes de montagne en hiver, avec différentes règles essentielles à connaître avant de s'engager sur les routes montagneuses. Enfin, le quatrième article est consacré aux sports d'hiver et aux mesures à prendre afin de pratiquer ces activités en toute sécurité.

Nous vous invitons à consulter notre site www.votrepolice.ch pour retrouver d'autres articles de prévention.

Avec nos meilleures salutations

La Division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise